

**Section 2 :
Creuse - Indre - Loir et Cher**

le mardi **17 mars 2026** à **18H00**
à L'**ALLIANCE PASTORALE**
2 Bvd du Limousin - ZI des Narrons Sud
36200 ARGENTON SUR CREUSE

POUVOIR - Section 2 (Creuse, Indre et Loir et Cher)

Je soussigné(e), M. Mme.....
Agriculteur(trice), demeurant à.....
Adhérent(e) de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale,
N'assistera pas, et donne pouvoir à Agriculteur(trice),
demeurant à.....
Adhérent(e) de ladite coopérative, à l'effet de me représenter à l'Assemblée de section de la SCA
Alliance Pastorale du 05 mars 2026, signer à cet effet toutes feuilles de présence, prendre part à toutes
les délibérations, émettre tous votes, conférer ou accepter toutes fonctions, signer tous procès verbaux,
tous actes et pièces, et généralement faire le nécessaire.
Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en son nom.

Fait à Le.....

Signature

précédée de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir»

Pour des facilités d'organisation, merci de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous
par courrier ou mail : ap@alliancepastorale.fr

Assemblée de Section de l'Indre, de la Creuse et du Loir et Cher - Section 2 - Coupon-réponse

Je soussigné(e), M. Mme.....

Agriculteur, demeurant à.....

Adresse mail* :.....

☐ Assistera à la réunion

☐ N'assistera pas à la réunion

☐ Dînera⁽¹⁾

☐ Ne dînera pas

⁽¹⁾ **Impératif : Toute personne non-inscrite préalablement ne pourra pas participer au dîner.**
Date limite d'inscription le 10 mars 2026.

Assemblée de section

Section 2 : Départements de la Creuse, l'Indre et le Loir et Cher

Le mardi 17 mars 2026

à l'**ALLIANCE PASTORALE**
2 Bvd du Limousin - ZI des Narrons Sud
36200 ARGENTON SUR CREUSE

18h00
ASSEMBLÉE DE SECTION

Un apéritif suivi d'un repas pris en commun
clôtureront l'Assemblée de section

Merci de vous inscrire en renvoyant le coupon (voir dernière page ⁽¹⁾).



Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale

Toutejoie - 1 av de Chauvigny
CS 80095 - 86502 MONTMORILLON Cedex
Tél : 05 49 83 30 30

Agrément N° 11884

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale dont le siège est à Montmorillon vous invite à participer à l'Assemblée de Section de votre secteur :

Ordre du jour

1/ – Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle :

- Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 27 mars 2025 ;
- Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2024/2025 ;
- Examen des comptes ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes et lecture du rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration ;
- Constatation de la variation capital social souscrit ;
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la Coopérative ;
- Frais de formation des administrateurs ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses

2/ Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président, Arnaud BOURRY

Les associés ont la faculté, à partir du 15 ème jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Administration aux associés coopérateurs, texte des résolutions, rapport annuel, rapport spécial et rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion du Commissaire aux comptes. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande.

Vous êtes prié de bien vouloir assister à cette Assemblée de section ou si vous êtes empêché, de bien vouloir nous adresser le pouvoir en dernière page.



Assemblée Générale Ordinaire Plénière

Jeudi 26 mars 2026 à 11h30

**Les adhérents sont invités
à l'Assemblée de Section,
seuls les délégués désignés en
Assemblée de section sont convoqués
en Assemblée Générale.**

Voir au verso pour connaître
la Date et le lieu de l'Assemblée de Section



Fédération Aquatique de Révision des Coopératives dite Fédération AREVC
Syndicat professionnel agréé par le ministère de l'Agriculture pour le commissariat
Syndicat professionnel agréé par la préfecture de la région Nouvelle Aquitaine P
5, Avenue Paul Langeron - CS 20099 - 33 608 Pessac Cedex
05.56.00.77.00 / info@arevc.fr / www.arevc.fr
FRET 502 751 316 000 72

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes, rattachés à la CRCC de Grande
Audience

Signé par Hugues CARPENTIER
Le 9 févr. 2026



Pour le dernier exercice clos le 30/09/2025, les résultats de la coopérative sont les suivants :

DOCUMENT SOUMIS
À L'ATTESTATION DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Coopérative Agricole ALLIANCE PASTORALE

H. Bauer

Montmorillon, le 20/01/2026

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 19

N° Tel. 05.49.83.30.30

www.alliance-elevage.com

Società Cooperative Agricole
A capital variable

RCS Poitiers 413 456 316
Agrement phytosanitaire : PC 0001

[illegible]